



## SAINT-NAZAIRE AF - SAISON 2025/26 - AUTORISATIONS (Du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 30 juin 2026)

Je soussigné, Monsieur et/ou Madame : .....

Adresse : .....

C.P : .....VILLE : .....

Téléphone : .....Portable : .....

Email.....@.....

### AUTORISATION HOSPITALISATION

Autorisons - N'autorisons pas

le club Saint-Nazaire Atlantique Football, représenté par ses éducateurs et ses dirigeants, à prendre toutes les dispositions nécessaires pour mon enfant....., s'ils survient un accident lors des entrainements, des matchs (championnat, coupe ,amical, tournoi) ou à l'occasion des déplacements de son équipe et si la situation nécessite : des soins, des examens, des investigations, une anesthésie, une hospitalisation voire une opération dans les plus brefs délais.

En cas d'absence (éloignement de la famille), nous autorisons également les dirigeants ou les entraîneurs du club SNAF à faire le nécessaire pour que notre fils puisse sortir librement de l'hôpital ou de la clinique après observation ou examens médicaux.

Allergies du joueur (si connues) : .....

Groupe sanguin du joueur (si connu) : .....

Numéro de sécurité sociale : .....

Nom et adresse de votre mutuelle :

1).....

Numéro de sociétaire/ou adhérent : .....

(1) Indiquer si vous bénéficiez de la CMU

PREVENIR AUSSITOT M. OU MADAME (si différent des parents ci-dessus)

.....

.....

Téléphone Domicile : .....Portable : .....



### **AUTORISATION DE SORTIE**

Autorisons - N'autorisons pas

Notre fils / fille .....à rentrer seul après l'entraînement, les matchs, plateaux, tournois et toutes compétitions du club. Nous confirmons que notre enfant n'est sous la responsabilité des encadrants du Club que pendant sa participation effective aux activités. S'il est prévu que notre enfant rentre avec une tierce personne, nous nous engageons à prévenir le responsable de l'équipe ou de la catégorie. Nous certifions qu'aucune indemnité ne sera réclamée au club du Saint-Nazaire Atlantique Football en cas d'accident sur les trajets retours.

### **AUTORISATION DROIT A L'IMAGE**

Autorisons - N'autorisons pas

Le club SNAF à photographier notre fils / fille ..... individuellement ou en équipe et à utiliser ces photos à titre gracieux sur divers supports et/ou dossiers tels que plaquettes, calendriers, posters, affiches, internet etc...

Nous certifions qu'aucune indemnité ne sera réclamée au club Saint-Nazaire Atlantique Football.

### **AUTORISATION DE TRANSPORT**

Autorisons - N'autorisons pas

Le club SNAF à faire transporter notre fils / fille .....par les dirigeants, les éducateurs, les parents accompagnateur du club, à l'occasion des matchs, plateaux, tournoi et toutes compétitions du club.

Nous certifions qu'aucune indemnité ne sera réclamée au club Saint-Nazaire Atlantique Football dans le cadre de ces déplacements.

### **REGLEMENT INTERIEUR (LA CHARTE)**

Reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur (charte) qui m'a été remis et m'engage à le faire respecter par mon enfant.

**Autorisations valables pour la saison 2025/2026**  
**Signature précédée de la mention « lu et approuvé »**